



La Commission Diocésaine d'Art Sacré

à

Messieurs les curés des paroisses du Diocèse,
Mesdames, Messieurs les délégués du temporel des EAP du diocèse de Saint-Claude.

Lons-le-Saunier, le 15 avril 2015,

Pères, Mesdames, Messieurs,

Notre évêque, Monseigneur Jordy ou le service de la communication du diocèse vous a fait parvenir le document *"Les églises communales - Guide des bonnes pratiques"*. Cet ouvrage a été rédigé par la commission diocésaine d'art sacré. Le Conseil général en a assuré l'impression, l'Association des Maires du Jura la distribution auprès des maires du département.

Son sous-titre "Guide des bonnes pratiques" vous donne une idée de l'aide que peut vous apporter ce document. Nous avons rédigé ce guide en essayant d'être le plus exhaustif possible sans être d'un abord austère ou complexe. Chacune des neuf fiches détaille les différentes lois, les différents usages et les différents principes qui régissent les bâtiments communaux que sont les églises non classées. Souvent nous avons pu constater les difficultés qui faisaient jour lorsqu'une commune ou une paroisse voulaient entreprendre des modifications ou des travaux sur ou dans ces édifices.

Afin de vous faire accéder au contenu de cet ouvrage, d'en discuter ensemble, de partager vos expériences et les nôtres, nous vous convions à une réunion qui se tiendra de

9 h 30 à 11 h 30 le samedi 23 mai

à La **Maison diocésaine de Montciel**

23 avenue de Montciel
39000 LONS LE SAUNIER

N'oubliez pas d'apporter votre exemplaire du guide. Les délégués temporel qui n'en ont pas peuvent se le procurer auprès du curé de leur paroisse.

A retourner avant le 19 mai à :

Commission diocésaine d'Art Sacré – 1, rue du Colonel Mahon – 39000 Lons-le-Saunier – artsacre@eglisejura.com

M. ou Mme :

adresse personnelle :

N° de téléphone :

mail :

Paroisse de :

participera OUI NON à la réunion du 23 mai 2015.